

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 13 MAI 2019**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 06/05/2019, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Pascal GUEFFIER à Cyrille CUENOT, Henri HOURIEZ à Bernadette CACALY

Absents : Armand AVEDIAN, Christophe LIAUD.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désigné(e).

DELIB 2019.05.13.7

OBJET : Subvention exceptionnelle au profit de l'association "les défis d'Armand" pour le projet "ensemble au bout du monde"

Andrée LIGONNET, adjointe déléguée au Développement social et à la politique de la ville, informe les membres du Conseil Municipal du prochain défi d'Armand THOINET.

Armand THOINET, âgé de 25 ans, est atteint d'une sclérose en plaque depuis 2012. Il a déjà réalisé un grand nombre de défis sportifs et périple en kayak, en tandem ou à pied. Il est aujourd'hui ambassadeur Sport et Handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au travers de différentes conférences, il délivre un message fort et inspirant « là où il y a une volonté, il y a un chemin ». Le 21 mars dernier, il est intervenu sur la commune pour parler de la différence et du dépassement de soi avec comme leitmotiv « tes seules barrières sont celles que tu t'imposes ».

Son prochain défi est d'atteindre le 80ème parallèle, le dernier avant le Pôle Nord, dans l'océan Arctique en naviguant en kayak biplace le long de la côte nord du Spitzberg au plus près des glaciers et de la banquise.

4 équipages valides et malades tenteront l'aventure au mois d'août 2019.

Les objectifs :

- Vivre en équipe une expérience humaine et sportive,
- Permettre aux 4 « Handi » de rester dans la course de la vie, de continuer à exister en s'adaptant et en dépassant leurs limites physiques et mentales,
- Donner de l'espoir aux jeunes malades grâce aux projets,
- Démontrer les bienfaits du sport sur la santé,
- Favoriser la réintégration des personnes en situation de handicap,

- Valoriser et préserver l'environnement en vivant une aventure proche des banquises avant qu'il ne soit trop tard, pour elle, pour eux,
- Récouter des fonds pour les associations de patients et la recherche.

Le budget global de l'expédition pour 10 personnes (incluant le guide et le réalisateur) est de 90 000€. Ce budget comprend l'expédition (transports, logistiques, assurances), la location de matériel spécifique, les week-ends de préparation, les stages et une participation à l'association SEP (sclérose en plaques) Rhône alpes Dauphiné.

Au retour de cette aventure, Armand THOINET propose d'intervenir auprès des élèves de la commune pour partager son expérience, parler du handicap de manière positive et sensibiliser les jeunes d'aujourd'hui face à la différence, pour qu'ils deviennent les adultes tolérants de demain.

Considérant l'avis des membres du Bureau Municipal du 1^{er} avril 2019,

Au vu du montant global du budget et de l'intérêt du projet, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accorder une subvention de 1 500€ à l'Association « les défis d'Armand ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500€ (mille cinq cents euros) au profit de l'association « les défis d'Armand » dans le cadre du projet « ensemble au bout du monde ».**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 13/05/2019

Publication et transmission en sous préfecture le 14 mai 2019 14/05/2019

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20190513-Imc15137-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER